



Administration Communale
de

GARNICH

15, rue de l'École
L-8353 GARNICH
Téléphone 38 00 19-1
Fax 38 00 19-90

AVIS AU PUBLIC

Élections législatives du 8 octobre 2023

Nous tenons à vous signaler que pour toute personne luxembourgeoise âgée de plus de 18 ans, la participation aux élections législatives pour la Chambre des députés du 8 octobre 2023 est obligatoire.

Vote par correspondance

Toute personne inscrite sur les listes électorales peut demander le vote par correspondance.

La demande est faite soit par voie de dépôt électronique sur une plateforme étatique sécurisée (www.myguichet.lu), soit sur papier libre, soit à l'aide d'un formulaire à télécharger sur le site internet de la commune (www.garnich.lu) ou à retirer au bureau de la population à partir du lundi, 17 juillet 2023.

Aucune justification pour demander le vote par correspondance n'est nécessaire.

Toute personne domiciliée à l'étranger doit produire lors de sa demande une copie de sa carte d'identité ou de son passeport en cours de validité.

Délais

La demande de vote par correspondance doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins au plus tôt le lundi, 17 juillet 2023 et au plus tard :

- **le mardi, 29 août 2023** si le bulletin de vote doit être envoyé à une adresse se situant à l'étranger,
- **le mercredi, 13 septembre 2023** si le bulletin de vote doit être envoyé à une adresse se situant au Grand-Duché de Luxembourg.

Les demandes reçues après le 29 août respectivement le 13 septembre 2023 ne seront plus prises en considération.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le personnel du bureau de la population : tél. 38 00 19 – 1 / population@garnich.lu

Le collège des bourgmestre et échevins

Sonia FISCHER-FANTINI, Pia GODELET-BISSEN, Lou DONDLINGER